

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N°39 : mars 2026



SOMMAIRE

1. Bilan mensuel des déclarations à l'OMAA et bilan des investigations par les dispositifs de surveillance

2. Frelon asiatique

3. Actualités

Les rendez vous à ne pas manquer

Les infos du mois

Février : Un mois contrasté

Les conditions météorologiques du mois de février, dans un premier temps, très pluvieuses se sont poursuivies par des températures douces et printanières favorables au démarrage précoce des colonies.

A l'échelle nationale il s'agit du mois de février le plus pluvieux depuis 1954 et le plus doux depuis 1900.



Crédit photo : DDP26
Muriel Orlowski



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Liberté
Égalité
Fraternité



gtv Auvergne
Rhône-Alpes
GROUPEMENTS TECHNIQUES VÉTÉRINAIRES
D'Auvergne-Rhône-Alpes



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes
L'action sanitaire ensemble



Association pour le
Développement de l'Apiculture
en Auvergne-Rhône-Alpes



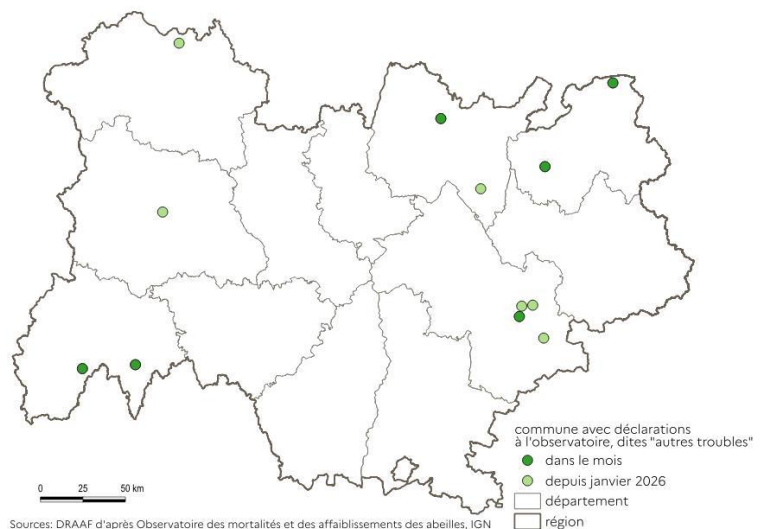
Bilan mensuel des déclarations à l'observatoire des mortalités et affaiblissements de l'abeille

Le guichet unique de l'OMAA a enregistré 6 déclarations au mois de février 2026 dans 4 départements, bien moins qu'en février 2025 (18 déclarations). Les six déclarations ont été orientées vers la voie « autres troubles ».

Bilan des investigations

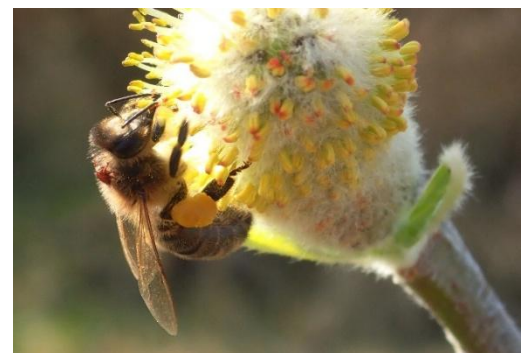
Cas orientés « autres troubles », FRGTV

Sur les 6 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », 3 n'ont pas été suivies d'une investigation. Dans deux cas, la déclaration était trop tardive pour investiguer, mais les apiculteurs incriminaient la forte pression par le frelon asiatique et des échecs de traitement contre le varroa. Dans le dernier cas, l'apiculteur a déclaré la présence importante de l'insecte *Braula coeca*, le « pou de l'abeille » dans son rucher. Trois déclarations ont été suivies d'une investigation par les vétérinaires de la FRGTV et les TSA conventionnés. Les investigations sont en cours, pour deux cas de mortalité de colonies, et un cas de mortalité d'abeilles adultes. La suspicion d'acariose des trachées de février en Isère a été confirmée à proximité des foyers déjà identifiés.



FOCUS SUR UN PARASITE PEU PATHOGENE

Braula coeca dit « pou de l'abeille » est un diptère parasite de l'abeille mellifère *Apis mellifera* connu depuis plusieurs siècles. Il tend à disparaître avec l'utilisation massive d'acaricides anti-varroa. Ce petit insecte poilu est capable de se déplacer sur des surfaces lisses mais aussi de se tenir solidement attaché aux poils des abeilles hôtes. Il se nourrit de la nourriture destinée aux abeilles et en particulier à la reine en la volant directement près des pièces buccales de son hôte. Son cycle de reproduction dure de 16 à 23 jours. Sa transmission se fait essentiellement via les échanges entre colonies. Certains auteurs ont qualifié de cleptoparasitisme le fait que la spoliation qu'il exerce sur l'abeille ne se porte que sur le détournement de nourriture. Pourtant, il est capable de porter différents virus de l'abeille.



(c) őejay (Orkney)
certains droits réservés (CC BY-NC)



Point de situation « Frelons asiatiques, *Vespa Velutina* » (FRGDS)

Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné « frelon asiatique » ou « FA » ci-après.

Pour ce mois de février, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 81 nouveaux signalements de nids confirmés. Il s'agit de nids de 2025 détectés tardivement, ils sont vides et ne seront pas réutilisés en 2026, ils vont se dégrader progressivement.

Bilan de la campagne frelon 2025

Vous pouvez retrouver tous les chiffres et statistiques sur l'espace documentaire de la plateforme : [Ressources - Frelons Asiatiques - Auvergne Rhône Alpes](#)

Piégeage de printemps

A la faveur de températures très clémentes fin février, la campagne de piégeage de printemps a été lancée précocement. Des premières fondatrices ont été observées.

Pour vous aider à piéger efficacement et de manière responsable, les fiches techniques ont été mise à jour pour et sont à votre disposition :

<https://www.frelonsasiatiques.fr/download/6/technique/1735/plan-de-piegeage-gds-aura-2026.pdf>

[Rapprochez-vous de vos GDS pour coordonner la lutte et trouver tous les conseils.](#)

PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

Le piégeage de printemps s'inscrit dans un plan de lutte national contre le frelon asiatique (GDSFrance et FREDON), et a pour objectif de limiter le nombre de nids dans la saison. Pour une bonne efficacité du dispositif de lutte, le piégeage doit être complété par la recherche et la destruction des nids en saison et la protection des ruchers.

QUAND PIÉGER ? A partir du moment où on a eu 5 jours à +15°, et pendant 8 semaines

OÙ PIÉGER ? Dans les zones où la pression du frelon asiatique est importante à proximité d'anciens nids (découverts après le 1^{er} octobre) ou des ruchers impactés. À l'ombre, à côté d'une source de nourriture printanière (fleurs, arbres ou arbustes mellifères), à une hauteur d'environ 1m20.

QUELS APPÂTS ? Appât sucré de type : 1/3 bière, 1/3 sirop de fruits rouges, 1/3 vin (blanc ou rouge). Protéger l'appât avec une grille fine pour éviter les noyades des insectes non-cible. La diffusion dépend de la fraîcheur de l'appât.

CONSEILS Partager les premières prises pour attirer les vivants dans chaque piège. Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères.

LE SAVIEZ-VOUS ? Le meilleur appât est le frelon asiatique vivant qui attire les congénères.

QUELS PIÈGES ? Utiliser des pièges aspiés équipés d'un cône d'entrée avec une séparation entre l'appât et la partie de captures, les pièges les plus efficaces et sélectifs proposés dans le protocole régional.

Type de pièges	Adaptation au piégeage de printemps	Fondatrice/piègeuse	Sélectivité
Bee-ital	++	2,6	68%
Ouka	+	1,1	Non testé en 2025
Jabepod	++	3,7	79%
Omexin	+	1,0	53%
Redifrap	+	1,0	50%
Grille Nicopie / Rookes	+	0,8	47%
Vespacatch	+	0,5	56%
Vespacatch Select	+	0,5	56%

Les pièges disponibles en France sont interdits dans le cadre du plan frelon : même avec des adaptations en leur aspect de forme, leur utilisation est trop importante.

PARTICIPER À LA LUTTE COLLECTIVE EN SUIVANT ET ENREGISTRANT LES CAPTURES. Relever tous les pièges d'un site de piégeage, noter les prises : FA, FE, autres insectes. Enregistrer directement vos captures sur la plateforme : www.frelonsasiatiques.fr

Ces informations sont précieuses pour l'organisation de la lutte collective, merci !

www.frelonsasiatiques.fr

Actualités

Réunion annuelle « bilan des actions sanitaire 2025 »

Plus d'une cinquantaine de participants, dont des :

- représentants de FRGDS, FGTV, GDS, syndicats, associations, ruchers-écoles, etc. ;
- vétérinaires impliqués dans le dispositif OMAA et/ou investigations "autres troubles" ;
- agents de l'État ;

étaient réunis par la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les bilans des actions de l'Etat, financées ou soutenues par l'Etat en faveur de la santé des abeilles sont été présentés. Retrouvez les dans le site Internet de la DRAAF :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/bilan-des-actions-sanitaires-apicoles-2025-a6497.html>

Les Rendez-vous à ne pas manquer

Les assemblées générales annoncées dans la région

- 7 mars : section apicole GDS42
- 04 avril : GDSA03
- 11 avril : GDSA73

Les webinaires

- **Le colza : du miel à la graine**

Mardi 17 mars 2026 de 8h30 à 10h30 - Inscription :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_Zvpm1LF1QfG7jwhvw9kKhg#/registration

Ce webinar organisé par RESAPI, avec le concours financier d'INTERAPI, abordera plusieurs aspects de la culture de colza, et de ses divers intérêts agronomiques et apicoles.

WEBINAIRE Mardi 17 mars 2026 de 8h30 à 10h30

Le colza : du miel à la graine

Une culture aux multiples intérêts

- ▶ **La culture de colza**, conduite de culture et intérêt agricole
avec Philippe Lannuzel - Chambre d'agriculture de Bretagne et David Dordor - apiculteur professionnel
- ▶ Enjeux pour la production de miel : **la nectarification et la miellée de colza**
avec Stan Chabert - INRAE
- ▶ Comment **protéger les abeilles** contre les risques toxicologiques ?
avec Cyril Vidau - ITSAP et Marion Guimener - ADA AURA
- ▶ **Réduire les insecticides** : vers de nouvelles approches collectives et territoriales
avec Nicolas Cerrutti - Terres Inovia

Inscription :

Inter Api

- **Qualité des miels : les analyses passées au crible.**

Jeudi 12 mars 2026 de 9h à 11h. Lien d'inscription :

https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_f9OCZ1kgRCK-WSL_2KZJAG



**UMT
ETAP**

LES JEUDIS D'ETAP

• Croiser les regards entre scientifiques, techniciens, apiculteurs

Jennifer Mejean (AOP Miel de Corse)
Miren Pedehontaa-Hiaa (ADANA)
Clarisse Vincent (ADA AURA)

Témoignage d'un apiculteur : Jean-Yves Foignet
Analyser ses miels via des dispositifs collectifs
Cécile Ferrus (ITSAP)

Un outil pratique, l'annuaire des laboratoires
Héloïse Descotes-Genon (ITSAP)

Focus sur quelques méthodes d'analyse des miels
Julie Birgel, Thibault Leroy (INRAE)

Les analyses ADN : principes et perspectives pour la traçabilité et la qualité



Qualité du miel

Les analyses passées au crible

12 mars 2026 9H-11H EN VISIOCONFÉRENCE

Lien d'inscription:
https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_f9OCZ1kgRCK-WSL_2KZJAG











Les infos du mois

- Retrouvez les chiffres de la production de miel en 2025 :
<https://agriculture.gouv.fr/infographie-le-miel-et-lapiculture>



- *Gardez en tête l'Acariose des trachées !*

Des signes cliniques d'acariose des trachées peuvent apparaître au réveil des colonies, les signes cliniques étant plus marqués sur les ouvrières âgées : abeilles traînantes, présences d'ailes « en croix », colonies faibles, etc. La présence de l'acarien est aujourd'hui confirmée dans cinq régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Pays de la Loire, Bretagne et Provence Alpes Côte d'Azur.

Nous vous invitons à déclarer au guichet unique de l'OMAA toute suspicion d'acariose des trachées que vous pourriez faire, ou plus généralement tous les événements de santé que vous pourriez observer. Ces informations sont utiles pour connaître les niveaux d'infestation des ruchers de la région et pour pouvoir aider les apiculteurs à faire face à cette maladie.

Plan national pour la protection des pollinisateurs

<https://agriculture.gouv.fr/sauvegarde-des-pollinisateurs-de-bonnes-pratiques-agricoles-essaimer-partout-en-france>

Dans le cadre du plan national, un recensement est ouvert à tous ceux qui considèrent mettre en œuvre des pratiques agricoles en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation. **Les dossiers sont à déposer avant le 19 mars 2026.**

<https://agriculture.gouv.fr/recensement-dinitiatives-favorables-aux-pollinisateurs>

